



**Gemeng
Biissen**

Annexe 1

Contrat de mise à disposition d'un minibus

Déclaration chauffeur

CHAUFFEUR 1

Association:

Nom: Prénom:

Date et lieu de naissance: à

Adresse:

Tél. (GSM): E-Mail:

Permis de conduire n°: délivré le:

Carte d'identité n°: valable jusqu'au:

CHAUFFEUR 2

Association:

Nom: Prénom:

Date et lieu de naissance: à

Adresse:

Tél. (GSM): E-Mail:

Permis de conduire n°: délivré le:

Carte d'identité n°: valable jusqu'au:

- **Il est interdit de manger et de fumer dans le véhicule !**
- **Le taux d'alcoolémie est de 0,0 ‰ et le permis de conduire comptant au moins 9 points.**
- Le locataire déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales au verso du présent contrat.
- Lors de la mise à disposition du véhicule, le locataire est prié de contrôler l'état du véhicule et d'avertir immédiatement le loueur pour autant qu'il constate un dégât quelconque.
- Saisie d'un code PIN (personnelle) obligatoire.

Contrat fait en deux exemplaires à Bissen, le

.....
Le locataire

.....
Pour la commune

Attention: ce contrat doit accompagner le véhicule pendant toute la durée du prêt de la location afin d'être présenté en cas de réquisition des services de police!

Administration
communale de Bissen

1, rue des Moulins
L-7784 Bissen
E max.steffen@bissen.lu

Relations publiques
T (+352) 83 50 03 - 528
F (+352) 83 50 03 - 588

